



Le SCoT Sud Vienne : un territoire rural face à des enjeux d'avenir

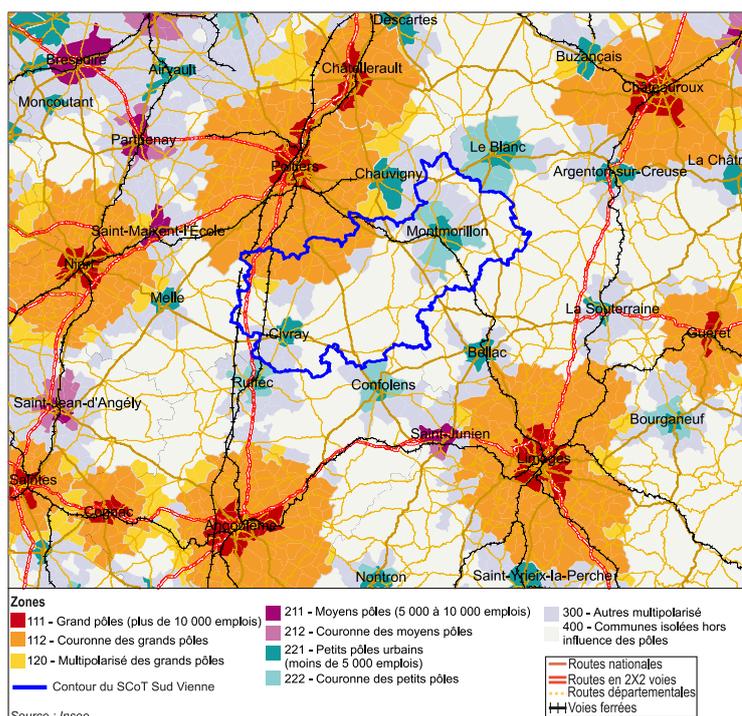
Le SCoT du Sud Vienne est un territoire rural mais un habitant sur six habite dans la couronne périurbaine de Poitiers. Son regain démographique est principalement situé dans les communes les plus proches de la capitale régionale et des grands axes routiers. Les populations qui vivent dans ces communes sont en grande partie des navetteurs allant travailler à Poitiers. Les ménages y sont plus jeunes, plus actifs et disposent de revenus plus élevés que dans le reste du SCoT. Le parc de logements doit s'adapter à cette nouvelle donne, entre besoin de constructions dans les zones dynamiques, forte vacance dans les communes périphériques et prise en compte du vieillissement de la population. L'accès aux équipements et aux services de proximité est plutôt meilleur que dans les territoires comparables cependant l'accès aux soins y est plus difficile. Parce que l'industrie n'offre plus que 12 % des emplois comme l'agriculture, le profil économique du territoire est de plus en plus orienté vers la satisfaction des besoins de ses habitants : le premier employeur est le secteur de la santé et de l'action sociale.

Nicolas Boudrot (Insee)

Le territoire du SCoT Sud Vienne est constitué par la réunion des Pays Montmorillonnais et Civraisien. Il couvre une surface de 2 609 km² et comporte 87 communes. Situé au sud du SCoT du Seuil du Poitou (Poitiers – Châtelleraut) et borné par les limites départementales de la Vienne, ce territoire ne dispose pas d'une forte identité historique ou géographique. Bien qu'issu de limites administratives, il est bien structuré en bassins de vie (cf. définition). Sur les dix bassins qui façonnent le territoire, six sont composés en quasi totalité de communes du SCoT et regroupent 92 % de la population. Il s'agit des bassins de vie de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, L'Isle-Jourdain, Gençay, Civray, et Couhé. Les autres, ceux de Confolens, Le Blanc, Sauzé-Vaussais et Chauvigny n'ont que quelques communes présentes dans le SCoT. Cependant les principaux axes routiers et ferroviaires segmentent le territoire plus qu'ils ne le structurent.

1 Le SCoT Sud Vienne influencé par l'aire urbaine de Poitiers

Carte du zonage en aires urbaines 2010



Ils sont tous orientés nord-sud et irriguent les extrémités est et ouest du SCoT au détriment de son centre. Seule la départementale 727 permet de relier le Montmorillonnais au Civraisien mais peine à constituer l'épine dorsale du SCoT. Le territoire échange peu de travailleurs entre sa partie ouest et sa partie est qui fonctionnent indépendamment l'une de l'autre.

Ce territoire essentiellement rural est habité par 61 853 personnes en 2011. La densité humaine n'est que de 24 habitants au km². Cependant l'influence de l'urbain ne fait que croître. 18% des habitants résident dans la couronne périurbaine de Poitiers (figure 1). Soit 3 points de plus qu'en 1999. Cette bande périurbaine, constituée de 15 communes dont plus de 40 % des actifs vont travailler à Poitiers ou dans sa périphérie, influe fortement sur la démographie du SCoT. Le reste du territoire se structure autour de deux petits pôles urbains (cf. définition), Civray et Montmorillon. Cependant leur aire d'influence est relativement limitée et la moitié des communes du SCoT sont considérées comme hors de l'influence de l'urbain. Mis à part Chauvigny, les petits pôles urbains qui jouxtent le territoire comme Le Blanc et Confolens ont très peu d'influence économique sur les communes du SCoT et attirent peu de navetteurs.

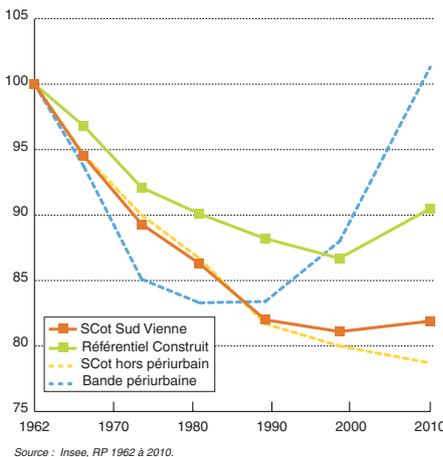
28 % des 22 954 actifs occupés du SCoT travaillent en dehors du territoire, La moitié parcourt plus de 33 kilomètres pour se rendre sur son lieu de travail. Les principaux flux de navetteurs concernent les résidents des bassins de vie de Couhé, Gençay et Lussac-les-Châteaux qui vont travailler à Poitiers ou sa périphérie (Futuroscope). À l'intérieur du territoire, deux blocs relativement indépendants apparaissent. Le premier est constitué des bassins de vie de Civray, Ruffec, Couhé et Gençay. Le second de ceux de Montmorillon, Chauvigny et Lussac-les-Châteaux. Les bassins de vie de ces blocs s'échangent des navetteurs mais les flux d'un bloc à l'autre sont faibles.

Le périurbain fait repartir la démographie du Sud Vienne

Entre 1962 et 1990, la population du SCoT a diminué de près de 19 % (figure 2). Après une stabilisation au cours des années 90, elle s'est remise à croître faiblement. Cette «embellie» est principalement due au gain de population dans la partie périurbaine du SCoT et dans les communes situées le long des grands axes routiers. Dans cette zone, la population a augmenté de 23 % au cours des vingt dernières années. Sur le reste du territoire, le nombre d'habitants continue de décliner bien qu'à un rythme moindre depuis les années 90.

2 Un dynamisme démographique récent apporté par le périurbain

Évolution de la population en base 100 et projections de population



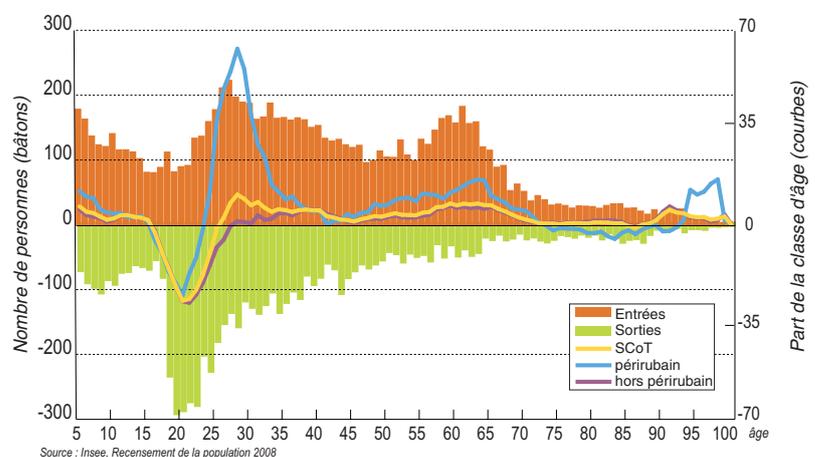
Son attractivité n'est pas négligeable puisque 15 % de la population y habite depuis moins de 5 ans mais les départs contrebalancent presque ces arrivées. Par ailleurs son solde naturel est très déficitaire. Les naissances ont chuté de plus de 5 % entre 1999 et 2010 alors que dans le même temps les décès augmentaient fortement. Sur cette période, hors de la zone périurbaine il y a eu 8 445 décès pour 4 609 naissances.

Dans les années 1990, le dynamisme démographique est situé le long de l'axe routier reliant Poitiers à Montmorillon. Il a été stimulé par la construction de la centrale de Civaux. L'expansion périurbaine a aussi commencé avec un gain de population autour des communes de Couhé, Gençay et Lussac-les-Châteaux.

Lors de la décennie suivante, le dynamisme démographique bascule vers l'ouest (figure 4).

3 Les migrations apportent des retraités, les jeunes actifs vont dans le périurbain

Profil migratoire par âge entre 2003 et 2008



Lecture : 150 personnes de 60 ans se sont installées dans le SCoT entre 2003 et 2008, 50 l'ont quitté. Le solde migratoire du SCoT est donc de +100 habitants, soit un gain de population de 7% pour cet âge. La question sur la résidence antérieure des personnes ayant été modifiée sur le questionnaire de recensement de la population, les dernières données actuellement disponibles sont celles de 2008.

Les nouveaux arrivants préférant s'installer dans les communes situées le long de la nationale 10. Civray recommence à gagner de la population alors que Montmorillon en perd. La couronne périurbaine continue de s'étendre sur le territoire du SCoT.

Une population vieillissante

Les dynamiques démographiques différentes rendent le territoire moins homogène. Alors qu'en 2011, l'âge moyen de la population est de 47 ans, il n'est que de 42 ans dans les communes périurbaines. Malgré un solde migratoire positif dès 25 ans, la population du territoire est plus âgée que dans notre référentiel de territoires comparables (figure 3). Un tiers des 28 128 ménages recensés en 2011 ne sont composés que d'une seule personne généralement âgée. 56 % des familles n'ont pas d'enfants vivant avec eux contre 50 % dans le référentiel (encadré : identifier les spécificités du SCoT grâce à des territoires de comparaison). Les ménages du périurbain sont nettement plus jeunes. La part des familles monte à 69 %. Les couples y ont plus souvent des enfants. C'est le cas de 42 % des familles alors qu'elles ne sont que de 33 % sur le reste du territoire.

Le parc de logements doit s'adapter à cette nouvelle donne démographique. En particulier, le SCoT doit faire face à une forte vacance, qui peut atteindre plus d'un quart des logements dans certaines communes. Globalement, le taux de logements vacants est de 12 % soit 2 points de plus que dans notre référentiel de territoires comparables. Cette vacance importante s'explique plus par leur répartition sur le territoire que par leurs caractéristiques ou leur ancienneté.

Le taux de vacance est faible dans la frange périurbaine où la population s'accroît. Dans les zones où la population est plus âgée se pose la question du maintien à domicile. 75 % des ménages sont propriétaires de leur logement, souvent de grands logements largement sous-occupés. Des besoins en logements adaptés et de plus petite taille, nécessitant moins d'entretien et plus proches des services peuvent émerger. Dans les communes les plus concernées, autour de L'Isle-Jourdain et de La Trimouille le taux de vacance peut atteindre 29 % des logements. C'est aussi là que l'on observe le plus de logements insalubres.

Un bon niveau d'équipements dans la gamme de proximité

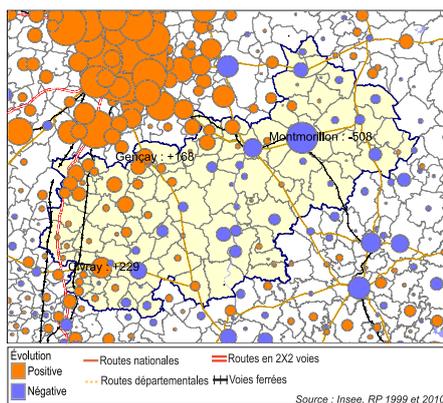
Naturellement l'attractivité démographique d'une commune dépend aussi de la facilité d'accès aux équipements et aux services nécessaires à la population. Le SCoT possède un bon taux d'équipements de la gamme de proximité. En moyenne, 12 équipements de cette gamme sont présents dans une commune, soit autant que dans le référentiel de territoires comparables. 61 % de la population du SCoT réside dans une commune avec au moins la moitié des équipements de la gamme, contre 51 % dans le référentiel. La population accède aussi plus facilement à ces équipements : seuls 5 % de la population sont à plus de 7 minutes en moyenne d'un équipement de la gamme de proximité, contre 11 % dans le référentiel. En revanche l'accès aux services de santé est plus difficile. Plusieurs spécialités médicales sont tout simplement absentes du territoire en libéral, comme les cardiologues, gynécologues, pédiatres ou orthophonistes.

L'accès aux équipements des gammes intermédiaire et supérieure est plus difficile que dans le référentiel. Notamment deux zones, au sud de L'Isle-Jourdain et autour de La Trimouille ont un accès plus difficile. La population est en moyenne à plus de 7 minutes d'un équipement de la gamme de proximité, 14 minutes d'un de la gamme intermédiaire, et 30 minutes d'un de la gamme supérieure.

L'accès aux services et aux équipements dépend aussi des revenus de la population résidente et de son potentiel d'achat. En 2011, le revenu annuel imposable net est en moyenne de 19 352 € par foyer fiscal. Il est inférieur de 732 € à celui des territoires comparables du référentiel. Avec l'installation d'actifs au nord du territoire, le profil des revenus des ménages change. Cette population est plus active, souvent plus salariée, et dispose d'un revenu en moyenne plus élevé, en particulier sur la frange de communes frontalières du Seuil du Poitou,

4 L'ouest du territoire bénéficie d'une démographie plus dynamique

Évolution de la population par commune entre 1999 et 2010



entre Couhé et Montmorillon. Son revenu annuel imposable net est en moyenne de 21 282 € et supérieur de 2 320 € à celui des foyers fiscaux du reste du territoire. Lorsqu'on s'éloigne de Poitiers, la part des revenus non salariaux et des retraites augmente et les montants sont plus faibles. C'est aussi le cas des communes autour des deux petits pôles urbains de Civray et de Montmorillon. Les revenus sur les franges les plus éloignées de l'urbain sont plus faibles, proviennent moins de salaires, plus de retraites et sont répartis de manière plus inégale. Près d'un quart des ménages se situent en dessous du seuil de bas revenu. C'est notamment le cas dans le sud du Civraisien, surtout autour de L'Isle-Jourdain.

Une économie de plus en plus présente

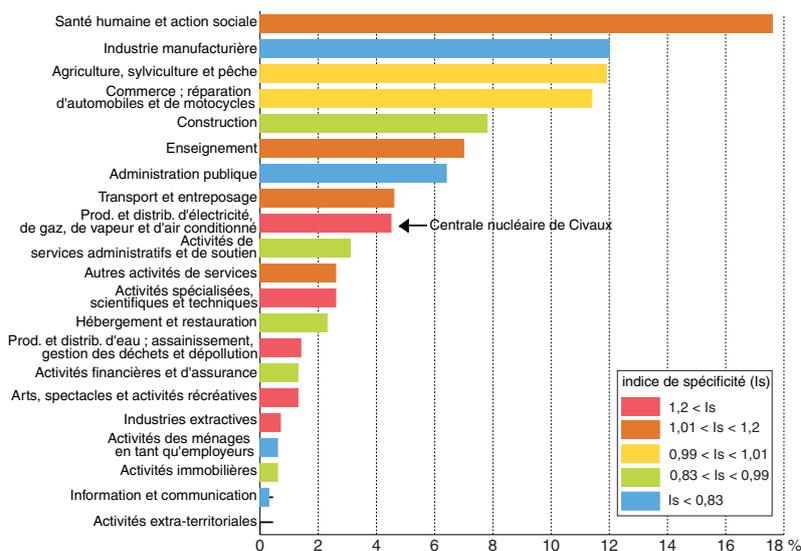
Le profil économique du territoire est de plus en plus orienté vers la satisfaction des besoins de ses habitants. La part de ces activités, qu'on qualifie de présentes, a augmenté de près de 20 points en 35 ans. Elle est passée de 41 % des emplois en 1975 à 60 % en 2011. Cependant cette progression est semblable à celle observée dans les territoires comparables.

Ainsi, le premier employeur du SCoT est le secteur de la santé et de l'action sociale (figure 5). Il regroupe près de 18 % des emplois. Avec 12 % des emplois, l'industrie continue de régresser, même si l'emploi généré par la centrale de Civaux a freiné son recul.

Entre 2006 et 2011, le secteur a perdu 8% de ses effectifs comme dans le référentiel. Néanmoins si on retirait les emplois de la centrale de Civaux qui sont peu soumis aux aléas de la crise, la baisse serait de près de 14 %. L'industrie manufacturière perd en moyenne 120 emplois par an, soit 60 de plus que dans le référentiel. En effectif, l'agriculture pèse désormais autant que l'industrie. Entre 2006 et 2011, l'emploi du secteur agricole baisse de 7 % mais moins que dans le référentiel où la chute atteint les 10 %. L'emploi dans la construction baisse également sur le territoire, de 4 %, alors qu'il augmente de 6 % dans le référentiel. Le secteur tertiaire est le seul à progresser - faiblement - sur le territoire. En particulier, le secteur de la santé et de l'action sociale est dynamique.

5 Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale premier employeur du SCoT

Répartition de l'emploi en 21 secteurs avec leur spécificité



Source : Insee, RP 2011

Lecture : Le secteur de l'industrie manufacturière pèse 12 % de l'emploi du SCoT. C'est un secteur moins présent dans le SCoT que dans le référentiel de territoires comparables puisque son indice de spécificité par rapport au référentiel (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le SCoT et celle dans le référentiel) est très inférieure à 1.

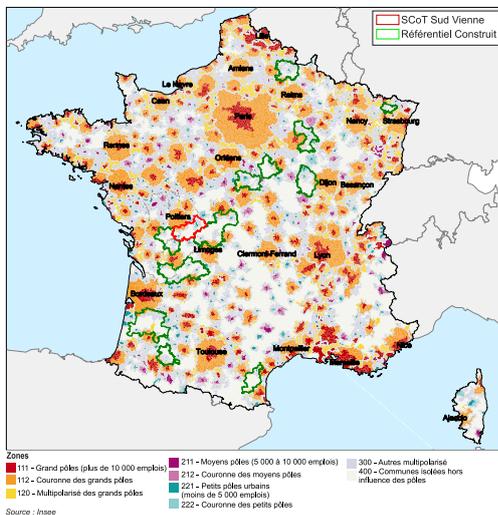
Il gagne près de 130 emplois par an soit 40 de plus que dans le référentiel. La spécificité de ce secteur provient de «l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement». C'est dans ce secteur que sont comptés les emplois des EHPAD, très présents sur le territoire. 770 places sont offertes pour 10 000 habitants de plus de 60 ans, soit 220 de plus que dans le référentiel.

À l'intérieur du SCoT l'emploi est concentré autour de Montmorillon et de Civray. Ces deux pôles regroupent un tiers des emplois du territoire. Mais ce ne sont pas les zones les plus dynamiques démographiquement. C'est un indicateur clair que le territoire devient plus résidentiel et que les activités économiques peinent à renforcer son attractivité. Un enjeu capital pour le SCoT est

d'obtenir une bonne couverture en haut débit. Avec un prix du foncier faible et des zones d'activités bien identifiées, des entreprises de services, n'ayant pas forcément besoin d'être proches géographiquement de leurs clients, pourraient saisir l'opportunité de s'y installer. ■

Identifier les spécificités du SCoT grâce à des territoires de comparaison

Afin de dépasser le simple constat des tendances en œuvre sur un territoire rural, un référentiel constitué de territoires comparables au SCoT Sud Vienne a été construit. Il est constitué de 15 SCoT, Pays et EPCI de France métropolitaine structurés de la même façon que le Sud Vienne (la liste des territoires composant le référentiel est consultable dans l'Insee Dossier Poitou-Charentes n°2). Ces territoires ont entre 5 % et 34 % de population vivant dans des communes périurbaines, plus de 15 % de population vivant dans des communes isolées hors de l'influence des pôles, pas de grand ou de moyen pôle urbain et un attrait touristique limité.



Revivifier un territoire rural

Face à des tendances de fond et à des réformes qui favorisent la périurbanisation, voire même la métropolisation, le milieu rural doit réagir et prendre son avenir en mains. Confronté à l'hyper-ruralité qui s'exprime notamment par la baisse de la démographie et le vieillissement de la population, et contraint par un environnement juridique parfois mal orienté, le Sud Vienne dispose d'atouts qu'il entend bien valoriser, et faire valoir ses propres enjeux. Il a ainsi pour ambition de stabiliser voire de développer sa population.

Ses objectifs sont :

- Sortir d'une économie de production de matières premières et susciter la migration vers une économie de transformation et de valorisation des produits (agro-alimentaire, agro-forestier, etc.)
- Adapter l'habitat et les transports à la population et à ses revenus.
- Offrir aux habitants et aux entreprises un haut niveau de services de communication numérique, et un maillage resserré de services et de commerces de proximité
- Par le développement du très haut débit numérique, favoriser l'installation des entreprises de service
- Dans un cadre paysager de qualité, offrir la possibilité de s'installer à une nouvelle population

André Sénécheau

Président du syndicat mixte du SCoT Sud Vienne

Définitions

Aire urbaine

Une aire urbaine ou «grande aire urbaine» est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un petit pôle est une unité urbaine de 1 500 à 5 000 emplois.

Bassin de vie

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est constitué autour d'une commune ou unité urbaine disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme intermédiaire de la Base Permanente des Équipements (BPE). Sa zone d'influence se compose des communes non pôles les plus proches en temps de trajet par la route en heures creuses.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164

© INSEE Poitou-Charentes
Octobre 2014

Pour en savoir plus :

Cet Insee Analyse est la synthèse de l'Insee Dossier Poitou-Charentes n°2, «le SCoT Sud Vienne : un territoire rural face à des enjeux d'avenir» disponible en téléchargement sur insee.fr.

